



COMMUNE  
DE  
CENAC ET SAINT JULIEN  
DORDOGNE

AR Prefecture

024-212400915-20250224-2025\_05-DE  
Reçu le 26/02/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 05/2025

Nombre de conseillers  
en exercice : 14  
présents : 13  
votants : 14

L'an deux mille vingt cinq  
Le 24 février

Le Conseil Municipal de la Commune de CENAC ET SAINT JULIEN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de Mme Joëlle DEBET-DUVERNEIX, Maire.

Date de la convocation du conseil : 20 février 2025

Secrétaire de séance : Philippe BOISSON

PRESENTS : M Mmes Joëlle DEBET DUVERNEIX, Eric CHERON, Martine CONSTANT, Philippe BOISSON, Jean-Luc BRUGUES, Frédéric VARGUES, Claudia STAUBMANN, Anaïs SARDAN, Maxime DE FREITAS, Françoise JOUVE, Daniel MAURIE, Sylvie JUIF, Serge AZAM.

EXCUSES : Stéphane ALVES DE MATOS a donné procuration à Joëlle DEBET DUVERNEIX.

**OBJET : Budget primitif 2025 Camping**

Madame La Maire présente le projet du budget primitif 2025 du camping, préparés en commission des finances. Ils s'équilibrent en recettes et en dépenses, de la façon suivante :

Budget primitif annexe du camping municipal :

- Section de fonctionnement : **88 471.68 €**
- Section d'investissement : **19 100 €**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Adopte le budget primitif présenté.
- Précise que cette année aucun versement ne sera effectué au titre d'excédent du camping sur le budget principal de la commune, mis à part **37 000 €** pour le remboursement des salaires.

A CENAC ET SAINT JULIEN, Le 25 février  
2025  
Pour extrait certifié conforme

Mme La Maire, Joëlle DEBET-DUVERNEIX

